



## **Atelier « L'offre culturelle et de loisirs et l'attractivité touristique »**

**Mercredi 11 mai 2016 de 19h00 à 23h**

Institut des Métiers de l'Artisanat (IMA)  
43 avenue Pierre Sénard  
Villiers-le-Bel

L'atelier a réuni 80 personnes.

### **Introduction**

**M. Philippe NICAISE**, directeur de l'IMA, accueille les participants en présentant brièvement l'institut de formation, puis **Mme Claude BRÉVAN**, présidente de la Commission particulière du débat public (CPDP), rappelle en quelques mots les principes qui régissent le débat public. **Mme Isabelle BARTHE**, membre de la CPDP qui anime l'atelier avec Mme BRÉVAN, présente le déroulé de la soirée.

### **Première partie : l'offre culturelle**

### **Présentation de M. Jean-Pierre SAEZ**

**M. Jean-Pierre SAEZ**, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles, tente d'esquisser dans un premier temps une définition du Grand Paris, espace d'organisation, de structuration, d'aménagement du territoire, de synergie des ressources. Il pose certaines questions concernant EuropaCity et la nature de son offre culturelle, tout en précisant que le projet se présente comme « quelque chose de nouveau », tant par son concept que par sa taille. Il cite quelques exemples de complexes auquel on pourrait comparer EuropaCity, mais il convient qu'on a affaire à un « objet différent ». Après avoir défini ce que n'est pas le projet, il tente de cerner ce qu'est sa représentation, le « récit » qui est fait du projet.

Il aborde la question de la place du mécénat dans le financement culturel (mineur en France) ; il en explique le fonctionnement et précise que dans le projet EuropaCity, le mécène est également l'opérateur culturel. Il questionne l'équilibre financier et même la rentabilité des espaces culturels d'EuropaCity, ainsi que leurs conséquences sur la programmation. Quels seront les principes du maître d'ouvrage et les garanties qu'il proposera, concernant en particulier son espace culturel dédié aux enfants ?

M. SAEZ pose la question de la gouvernance du projet : comment les institutions locales seront-elles associées au projet culturel ? Quelle sera la place des acteurs culturels du territoire ?

Il rappelle enfin que les pouvoirs publics français veillent à ce que les conditions du développement culturel respectent la liberté d'expression et de programmation. Comment le projet pourra-t-il garantir ces libertés ? Enfin, le maître d'ouvrage a-t-il pris en compte la spécificité multiculturelle du territoire et comment compte-t-il l'intégrer dans son projet ?

### **Présentation de M. Christophe DALSTEIN, directeur du projet EuropaCity**

**M. Christophe DALSTEIN** rappelle que le projet s'inscrit dans la dynamique du Grand Paris et se propose de renouveler l'attractivité touristique de Paris ville-monde.

Il qualifie EuropaCity de « projet de rupture », car il est conçu en lien avec le digital et les évolutions numériques. À l'heure des smartphones, ce projet n'a de sens, précise-t-il, que s'il offre une diversité d'expériences, en particulier culturelles. Il reprend l'architecture du projet et en décrit les différents espaces (salles de spectacle, boîtes de nuit, salle de cirque, grande halle d'exposition, parc à thème et parc aquatique). Il rappelle les 31 millions de visiteurs attendus. Il aborde ensuite la question de l'offre culturelle, en soulignant la présence de nombreux festivals sur le territoire, mais peu de structures liées à l'art contemporain.

Il liste les équipements prévus et insiste sur l'aspect événementiel du projet, dont la structure très ouverte pourrait accueillir des festivals ou différents rassemblements populaires.

M. Dalstein précise que la culture est importante aux yeux des promoteurs d'EuropaCity et que le site pourrait devenir un lieu d'accès à la culture pour les habitants d'un territoire où l'offre est limitée. Il indique que des complémentarités sont recherchées avec les équipements culturels en place, en particulier le Musée de l'Air du Bourget, et que d'autres rapprochements sont en cours. Il confirme qu'un travail sur l'offre tarifaire est à engager avec les partenaires publics, afin que le site soit accessible à tous.

### **Présentation de Vincent POUSSOU, Réunion des Musées Nationaux – Grand Palais**

**M. Vincent POUSSOU**, directeur des publics et du numérique à la RMN Grand Palais, présente tout d'abord son institution, qui gère des équipements culturels comme le Grand Palais, mais aussi de nombreux musées sur tout le territoire francilien. La RMN conçoit et produit des expositions. M. POUSSOU précise que la RMN est en contact avec le maître d'ouvrage depuis un certain temps, en particulier autour du projet de grande

halle d'exposition, mais également pour définir la nature de l'offre culturelle, à l'heure du numérique ; le travail de réflexion est en cours. Il donne ensuite quelques chiffres prospectifs : une halle d'exposition de 10 000 m<sup>2</sup> divisée en plusieurs espaces de taille modulable, dont 3 000 ou 4 000 m<sup>2</sup> d'espace d'exposition proprement dit (le reste étant dédié à la logistique, etc.). Il parle ensuite de la tendance actuelle de redéfinition des formats et modèles d'exposition ; les dispositifs de médiation sont également repensés et ces réflexions pourraient être mises en œuvre au sein d'EuropaCity.

M. POUSSOU aborde également la question de l'art contemporain, un peu plus difficile d'accès que l'art classique, mais qui peut être introduit progressivement.

Il conclut sur le modèle économique du projet (nécessité d'une étude de public pour définir le nombre de billets vendus) et la tarification.

### Présentation de Mme Fatima OUALI, Universcience

**Mme Fatima OUALI**, chargée de projet en ingénierie culturelle, rappelle que Universcience regroupe le Palais de la Découverte et la Cité des Sciences et de l'Industrie, deux sites dédiés à la compréhension des sciences par un très large public. Elle donne quelques chiffres sur ces deux lieux et cite certains équipements créés en Europe à destination du jeune public. Les relations avec le maître d'ouvrage, précise-t-elle, datent de 2012 et depuis, Universcience a réfléchi au concept d'un centre culturel pour enfants de 3 à 12 ans, qui se déploierait sur une surface de 9 000 m<sup>2</sup> et serait dédié à l'alimentation et au numérique. Mme OUALI dresse une esquisse de ce que pourrait être ce centre : un rez-de-chaussée et trois grands plateaux, qui accueilleraient entre autres un espace d'expositions temporaires, un restaurant étoilé pour enfants, un espace d'éveil au monde digital, un « espace d'expression numérique », répartis entre les différents âges. Les thématiques de l'alimentation, de l'éducation au goût, du « repas français » seraient également sources d'activités. Elle rappelle enfin que cette étude est encore en cours et doit être affinée et complétée.

### Questions de la salle

En préambule, **Mme Claude BRÉVAN** fait le point sur les questions qui ont émergé des interventions des experts :

- y aura-t-il une véritable stratégie culturelle au sein d'EuropaCity ?
- le projet, outre sa dimension exceptionnelle, serait-t-il un outil innovant par sa programmation ?
- comment se ferait l'équilibre économique ? Quelle serait la place du mécénat ?
- à quel public s'adresserait-il ?

#### [Les enfants du territoire pourront-ils être acteurs de l'offre culturelle ?](#)

Un intervenant, membre de l'association *Passerelles*, demande dans quelle mesure la population et les enfants du territoire pourront participer à l'offre culturelle. Ou bien

seront-ils uniquement consommateurs d'une offre proposée ? « *Est-ce qu'on leur laissera une place ?* »

### Réponse du maître d'ouvrage

Le directeur d'EuropaCity indique que le programme culturel du projet n'est pas conçu pour répondre aux besoins de proximité du territoire, mais qu'il peut néanmoins profiter aux habitants, par le biais d'une politique tarifaire préférentielle. Il rappelle qu'il n'entre pas dans le rôle du maître d'ouvrage, opérateur privé, de pallier au sous-équipement du territoire, mais que des partenariats peuvent se nouer avec certains acteurs culturels ou associations locales, à condition de respecter le cahier des charges.

#### Le thème de l'alimentation a-t-il été choisi en réponse à une demande locale ?

Mme Claude BRÉVAN demande comment a été imaginé le thème de l'alimentation.

**Mme Fatima OUALI** répond que le thème de la gastronomie avait été identifié par EuropaCity et qu'Universcience l'a recentré sur l'alimentation, en rapport avec certains problèmes de santé liés à la nutrition.

#### Quelle pédagogie progressive pour l'accès à l'art contemporain ?

Mme Claude BRÉVAN demande quelle place les programmeurs (la RMN en l'occurrence) laissent à la spécificité territoriale dans le cheminement qu'ils vont élaborer pour conduire le public vers des œuvres plus difficiles.

**M. Vincent POUSSOU** répond que la RMN a été chargée de faire une étude à la demande du maître d'ouvrage, mais qu'ils ne seront pas forcément les opérateurs de la halle d'exposition. Il indique la vocation pédagogique de plus en plus grande des musées, et fait remarquer que si le public de l'art contemporain est plus jeune, il est pour autant diplômé. Le niveau de diplôme, précise-t-il, est un élément discriminant pour l'accès à l'art contemporain. Il rappelle le double défi d'EuropaCity : attractivité pour le public local, mais aussi pour des publics venant d'ailleurs, afin de favoriser la mixité, ainsi que la fréquentation familiale. Il pose la question de réussir à attirer des familles par une offre artistique originale que les dispositifs de médiation rendraient largement accessible.

#### Augmenter la culture, sous forme d'espaces de vente

Un intervenant propose de multiplier les surfaces dédiées à la culture, mais d'envisager aussi des espaces de vente. « *Je pense que l'art est une forme de consommation, j'en suis convaincu.* » Il propose de faire entrer dans les futurs espaces culturels du site le *street art*, la vidéo, le cinéma, les œuvres digitales ; et incite le maître d'ouvrage à être plus ambitieux en termes d'hébergement.

### Réponses du maître d'ouvrage

M. Christophe DALSTEIN répond que la répartition des surfaces ne changera pas et qu'il n'est pas prévu de galerie d'art. Toutefois, il indique que l'ambition d'EuropaCity est bien de co-crée avec les acteurs locaux, les artistes, afin de proposer une offre participative. Il redit l'importance des espaces culturels au sein du site, et la volonté d'en faire des

équipements structurants qui constitueraient des polarités, au même titre que les trois grands magasins prévus.

[Quels seront les publics visés ? La population locale y aura-t-elle accès ?](#)

Un intervenant revient sur les opérateurs, dont le maître d'ouvrage a précisé qu'ils n'étaient pas encore choisis (la RMN et Universcience ont seulement produit des études). Qui seront-ils ? Par ailleurs, si EuropaCity cherche à attirer une clientèle internationale, comment la population locale pourra-t-elle y trouver sa place ?

---

**Réponse du maître d'ouvrage**

---

M. Christophe DALSTEIN rappelle qu'en effet, le projet est au stade des partenariats d'étude ; des organismes apportent leur expertise. La gestion des espaces culturels, indique-t-il, sera confiée, si le projet se fait, à de grands opérateurs culturels, français ou européens. Il précise également que l'ambition du projet est de réduire les barrières qui d'ordinaire empêchent l'accès à l'art pour les publics non initiés et de s'ouvrir vers les populations locales.

[Pour qui est conçu ce projet : masse ou élite ?](#)

Un intervenant donne sa vision de la situation : « un projet privé dans un espace public, avec un partenariat public dans différentes actions ». La question des ressources se pose : « Est-ce simplement les droits d'entrée ? Est-ce qu'il y a des projets innovants qui permettent de créer des emplois ou de la richesse ? » La culture ne produit que peu de richesse, précise ce président d'association. Comment les politiques publiques vont-elles s'articuler avec la politique privée, afin de faire de ce projet un site producteur de richesse ?

---

**Réponse du maître d'ouvrage**

---

M. Christophe DALSTEIN confirme qu'on a bien affaire à un investissement entièrement privé, qui vise un équilibre économique. Il précise toutefois que les espaces culturels sont conçus comme renforçant l'attractivité des autres équipements du site (commerces, loisirs, hôtels), même s'ils ne génèrent pas ou peu de profit en eux-mêmes.

Mme Claude BRÉVAN ajoute que la question du mécénat n'est pas écartée, car on peut concevoir que certaines programmations culturelles d'EuropaCity soient soutenues par du mécénat, public ou privé, d'autant que la présentation d'œuvres de grande qualité coûte extrêmement cher (prêt, transport, assurance).

[Quelle est la position des politiques au niveau de la Région ?](#)

Le co-président du CPTG indique que son collectif a saisi le CESER de la Région, afin que son comité culture examine le projet. Il considère qu'il serait bon que la Région se détermine avant la fin du débat public. Il fait remarquer que la presse informe très mal sur le débat public en Seine-Saint-Denis et que très peu d'élus ou acteurs locaux du 93 se déplacent pour assister aux réunions.

[Comment faire adhérer la population locale au projet culturel ?](#)

La directrice d'une espace culturel à Garges-lès-Gonesse questionne le maître d'ouvrage sur la liberté de programmation. Elle demande : « avez-vous pris en compte la diversité culturelle, sociale de nos publics ? »

### Réponses du maître d'ouvrage

M. Christophe DALSTEIN indique qu'un comité de pilotage du projet se réunit régulièrement depuis 2009 en présence des élus, auquel sont conviés les responsables politiques de Seine-Saint-Denis, et que le travail d'élaboration fait en amont du projet n'exclut personne. Il rappelle que le SDRIF de 2013 prévoyant l'urbanisation du Triangle de Gonesse a été confirmé par la nouvelle majorité régionale.

Il précise que le centre culturel pour enfants serait en effet plutôt destiné à un public de proximité, alors que la grande halle d'exposition chercherait à attirer un public plus large. Il reconnaît que la question de la gouvernance des espaces culturels n'est pas encore établie, mais que la maîtrise d'ouvrage va s'efforcer de travailler la cohérence de la programmation en collaboration avec les acteurs locaux de la culture, qui ont une connaissance fine des publics du territoire

À Mme BRÉVAN qui demande si les thématiques du centre culturel pour enfants peuvent varier en fonction des suggestions du territoire, M. DALSTEIN répond que le projet tel qu'il a été conçu est structuré et travaillé, même si les hypothèses peuvent évoluer et progresser.

#### Qu'est-il prévu pour la jeunesse ? Où sont les cultures urbaines ?

La vice-présidente du territoire Terres d'Envol demande, en matière de culture, quelles sont les propositions pour les jeunes de plus de 12 ans. Elle souligne qu'il manque un projet culturel pour une jeunesse à qui on ne peut offrir que du loisir. Elle indique enfin que la thématique du cirque, déjà très présente en Seine-Saint-Denis, lui paraît redondante. Une proposition complémentaire serait bienvenue.

#### Quel sera le périmètre des tarifs préférentiels ?

La même intervenante revient sur la question des tarifs. « *De quelle ville faut-il être habitant pour être dans l'offre tarifaire préférentielle du territoire ?* »

#### Quelles seront exactement les surfaces dédiées à la culture ?

Un membre du CPTG demande que soient définies plus clairement les surfaces dédiées à la culture : « *À quoi correspondent les 50 000m<sup>2</sup> de culture ?* » annoncées dans le dossier. Il demande si les équipements de loisir en font partie. Un autre membre du CPTG exprime son scepticisme envers la « culture » proposée par EuropaCity.

### Réponses du maître d'ouvrage

M. Christophe DALSTEIN indique que des espaces seront réservés aux plus de 12 ans et aux jeunes adultes, même s'ils n'ont pas été présentés ce soir. Il note la remarque sur le cirque et renouvelle l'invitation faite à Terres d'Envol de travailler en collaboration, évoquant la possibilité pour des compagnies de cirque locales de profiter des équipements du site. Il donne enfin le détail de la répartition des espaces culturels.

## Intervention de M. Jean-Pierre BLAZY, maire de Gonesse

**M. BLAZY** déclare qu'au-delà des controverses, une unité sur la culture devrait se faire entre les territoires du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis, afin de partager la même ambition. Le développement culturel, selon lui, doit accompagner le développement économique. EuropaCity est l'occasion d'apporter de la culture dans ce territoire. Il propose que les partenaires publics soient associés à l'élaboration du projet culturel du site, à travers une instance de pilotage réunissant les responsables des deux départements, 93 et 95.

## Deuxième partie : les loisirs et le tourisme

### Présentation de M. Robert SPIZZICHINO, AIGP

**M. Robert SPIZZICHINO**, membre du conseil scientifique de l'Atelier International du Grand Paris, présente son institution dont plusieurs équipes ont identifié le tourisme comme un enjeu prioritaire de la future métropole du Grand Paris (dont les contours ne sont pas limités). M. SPIZZICHINO affirme qu'il faut « desserrer la fréquentation », définir une offre nouvelle et organiser la mobilité. Un autre enjeu est celui de l'hébergement, qu'il faut diversifier car, explique-t-il, le secteur est en pleine mutation, à l'heure de l'économie numérique. Par ailleurs, précise-t-il, le Conseil régional s'est engagé à promouvoir un tourisme durable, au bilan carbone acceptable. M. SPIZZICHINO résume l'évolution des pratiques touristiques et décrit la manière dont les touristes souhaitent aujourd'hui vivre des expériences urbaines, tout en organisant leur séjour eux-mêmes, sur internet. Il évoque le tourisme d'affaires. Il brosse ensuite le tableau des réflexions et stratégies à l'œuvre, et indique les diverses pistes qui sous-tendent le travail en cours (mise en valeur des territoires, valorisation de l'existant, etc.). Il termine en livrant une analyse du projet EuropaCity en tant que « nouvel attracteur majeur » et indique les conditions de sa réussite (unicité, business plan efficace, accords avec de grands hébergeurs, gestion intégrée).

### Présentation de M. Christophe DALSTEIN

M. DALSTEIN confirme que l'offre de loisirs développée à EuropaCity intègre les tendances actuelles. Il liste les équipements prévus et indique qu'ils seraient complémentaires de ce qui existe déjà en Ile-de-France. Il précise que cette offre de

loisirs s'intégrerait dans le concept global du site pour le rendre plus attractif. EuropaCity pourrait également, de par sa taille, accueillir des grands rassemblements (dans le cadre des JO de 2024 ou de l'Exposition Universelle de 2025 par exemple). M. DALSTEIN indique que le projet créerait une polarité de loisirs au nord-est de Paris. Il rappelle enfin quelques chiffres, que reprendra plus tard M. Jean-Pierre BLAT : 80% des visiteurs seraient des Franciliens, et parmi les 20% restants, 21% viendraient de pays non-Européens.

### **Présentation de M. Jean-Pierre BLAT, ancien directeur du Comité Régional du Tourisme**

**M. Jean-Pierre BLAT** rappelle que la stratégie de développement touristique du Grand Paris a été adoptée à l'unanimité par la Région et qu'il y a un consensus sur le développement à venir. La particularité de la Région Ile-de-France, dit-il, est qu'on y accède tout de suite à une ambition internationale (1<sup>ère</sup> destination touristique mondiale). Il évoque le fait que le Grand Paris Express va reconfigurer la carte de l'Ile-de-France ; l'accessibilité est un élément essentiel.

M. BLAT ajoute que la construction des hébergements ne se fait plus dans Paris depuis déjà 20 ans : le développement va donc se faire hors de Paris. 20 000 chambres supplémentaires devraient être construites pour répondre à la demande croissante : « nous n'y sommes pas » précise-t-il. Il fait ensuite état de plusieurs manques dans l'offre touristique de Paris et Ile-de-France (nuit, cirque, activités en famille...).

La concentration des touristes sur 6 à 7 arrondissements parisiens implique de « déconcentrer » les flux touristiques. EuropaCity est un équipement qui pourrait y participer, conclut-il.

### **Réactions et questions du public**

#### [Comment un lieu comme EuropaCity pourrait-il concurrencer Paris ?](#)

Un intervenant demande ce qui pourra motiver des touristes venus de l'étranger à fréquenter un centre hyper moderne plutôt que le Louvre, les Galeries Lafayette, etc. Il ajoute que le bilan carbone, pour les visiteurs venant de Chine, ne serait « *pas terrible* ».

### **Réponse de M. Robert SPIZZICHINO**

M. SPIZZICHINO répond que la nécessité de desserrement de l'offre touristique des grandes métropoles répond également à des impératifs de sécurité. C'est pourquoi, indique-t-il, la tendance est au développement d'autres richesses touristiques et patrimoniales à proximité de la capitale, dont l'accès sera rendu possible grâce à l'extension du réseau de transports. Il cite le cas de lieux excentrés, tel un site de Cergy-Pontoise très visité par les Japonais.

Mme Brévan ajoute que dans le rapport Janicot sur la culture dans le Grand Paris, Paris était décrite comme une ville « se couchait tôt », avec peu de loisirs et de distractions.

### Les hôtels de Roissy intéressés par une offre de loisirs pour leur clientèle

La première adjointe au maire de Villiers-le-Bel indique qu'elle a reçu le directeur de l'hôtel Hyatt qui a fait part de son intérêt pour le projet. EuropaCity pourrait constituer, selon elle, une offre de loisirs pour les voyageurs d'affaires qui transitent à Roissy.

### Une population locale qui se déplacera

Elle ajoute que les habitants du territoire ne sont pas tous « défavorisés » et que beaucoup auront la capacité d'aller à EuropaCity, sous réserve d'une amélioration des transports en commun. Elle cite un site de l'est de la France, Amnéville, équipé de thermes et d'un casino, et qui attire la clientèle lorraine, même modeste.

Un autre intervenant la contredit en parlant d'un rapport de la Cour des Comptes qui mentionne que ce site est en déficit, par manque de fréquentation.

Mme BRÉVAN précise qu'elle demandera au maître d'ouvrage un éclaircissement sur les tarifs préférentiels qu'il compte pratiquer pour les habitants, et sur les conditions de leur mise en place.

### Pourquoi pas ça chez nous ?

Un intervenant qui a visité un site semblable à Singapour manifeste son enthousiasme et s'étonne que le projet ne rencontre pas plus d'adhésion.

### Les chiffres de fréquentation

Mme Jacqueline LORTHIOIS demande comment ont été comptabilisés les 30 millions de visiteurs annuels. « *Comment a-t-on pu imaginer faire le double d'Eurodisney ?* » Elle constate une stagnation sur la fréquentation des parcs d'attraction et parle d'une clientèle volatile, qui demande un renouvellement constant des attractions. Elle juge, à l'aune des propos de M. STIZZICHINO, le projet complètement démodé et totalement artificiel.

## **Réponses du Maître d'ouvrage**

M. Christophe DALSTEIN indique que d'après les services de l'État, le territoire a des prévisions de croissance importantes, de l'ordre de 300 000 habitants. Il revient ensuite sur les calculs de fréquentation et donne quelques chiffres qui concernent le site dans son ensemble. Il donne également quelques fourchettes de tarification : «

- le parc à thème : entre 25 et 40 euros le ticket d'entrée, hors tout tarif préférentiel.
- l'entrée du parc aquatique : entre 20 et 30 euros.
- l'entrée de la grande halle d'exposition (en fonction des expositions) : entre 8 et 18 euros.
- le centre culturel pour enfant : autour de 7 euros.

La tarification préférentielle, indique-t-il, est à construire avec les acteurs du territoire (Val d'Oise, Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne).

### Un parc couvert pour éviter les nuisances ?

Une intervenante demande comment les conditions de bruit et l'environnement hostile (aéroport et A1 tout proches) permettront d'attirer des visiteurs ? Elle rappelle en outre les engagements de la COP21 : « *J'hallucine ! Des pistes de ski indoor.* » Elle propose de faire entendre, lors de l'atelier sur l'environnement, un enregistrement du bruit des avions qu'elle a réalisé lors de la visite du site, le 2 avril dernier.

M. DALSTEIN convient que le bruit de l'autoroute est important, pour les parties du site qui longent l'A1. Il reconnaît l'enjeu pour le projet de se protéger de ce bruit routier, bien plus gênant que celui des avions.

*Faut-il mettre le pain au musée ?*

La même intervenante fait allusion au Musée du Pain dont a parlé le maire de Gonesse. Elle rappelle que les terres agricoles sur lesquelles s'implanterait le projet produisent en céréales de quoi nourrir 120 000 personnes.

M. DALSTEIN déclare qu'il saisit la proposition du maire de Gonesse de travailler à la programmation, à travers un comité qui incluerait les acteurs d'un territoire élargi à Roissy Pays de France et Terres d'Envol.

### **Conclusion de Mme Claude BRÉVAN**

Mme BRÉVAN dresse le bilan de la réunion. Elle retient quelques questions saillantes :

- comment répondre au défi de la double échelle (régionale et nationale/internationale) ?
- quelle programmation ? pour quel public ?
- quelle gouvernance partagée pour ce projet ?

Elle note également l'aspiration à ce que le projet culturel ne soit pas un simple produit de consommation, mais offre un espace de créativité. Les habitants veulent être acteurs, et pas seulement consommateurs, retient Mme BRÉVAN. Elle redonne la parole à MM. SAEZ et SPIZZICHINO pour que chacun précise son point de vue sur la notion des fonctionnements en réseau.